



RAPPORT DU JURY

2
0
2
2

Concours
D'Assistant Territorial Socio-Educatif



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU CONCOURS	2
1.1.	Calendrier.....	2
1.2.	Nombre de postes ouverts	2
1.3.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS.....	3
2.1.	Répartition Géographique	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats	4
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite	5
4.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	5
4.1.	Résultats de l'épreuve orale	5
5.	OBSERVATIONS DU JURY	6

1. PRESENTATION DU CONCOURS

1.1. Calendrier



1.2. Nombre de postes ouverts

Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur de ce concours pour l'Interrégion Est. Le nombre de postes ouverts est de 23 dans la spécialité Conseiller en Economie Sociale et Familiale et de 29 dans la spécialité Educateur Spécialisé.

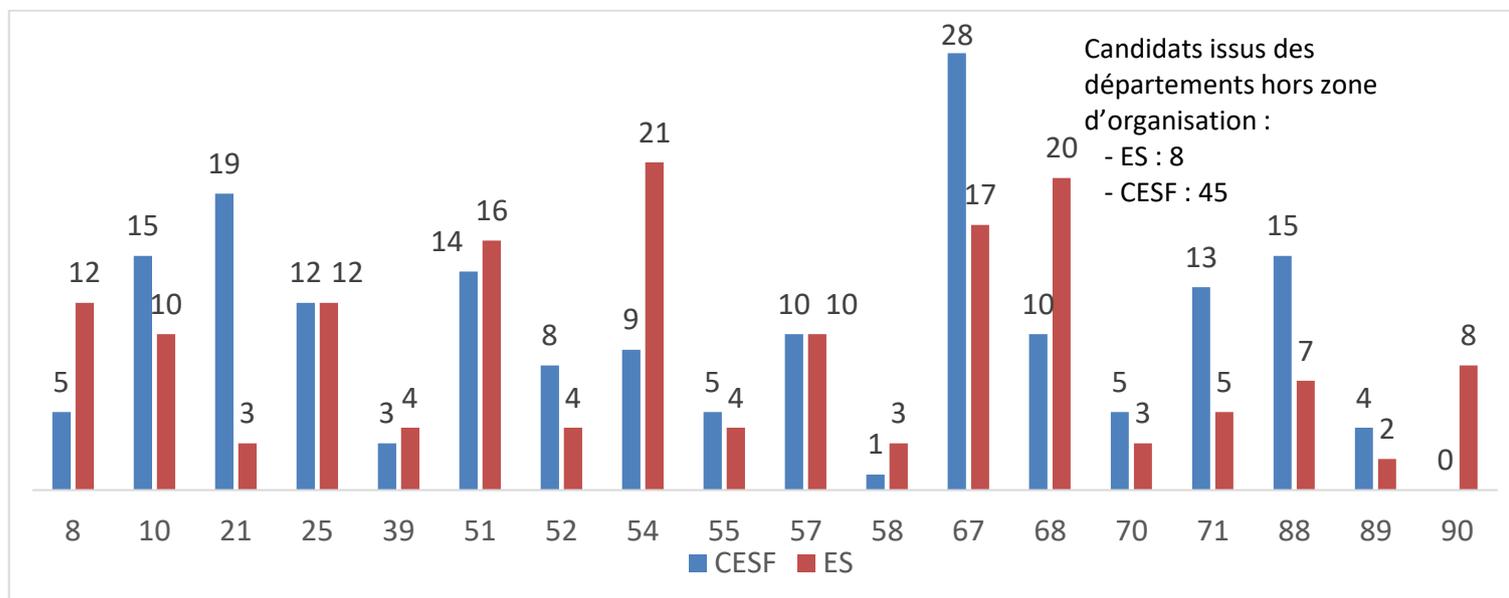
1.3. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Madame Nadine CADET	Monsieur Patrice VALENTIN	Madame Céline BOURGEOIS VAN EROM	Monsieur Franck ZENTNER	Monsieur Aurélien LAVIGNE	Madame Isabelle MARINI
Présidente du Jury, Adjointe au maire d'Essey les Nancy (54)	Président du Centre de Gestion de la Marne, Maire d'Esternay, Membre du CRO du CNFPT Grand Est (51)	Conseiller socio-éducatif supérieur au Conseil Départemental de la Marne, Responsable de la CSD Reims (51)	Représentant de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne, Directeur général des services à Cormontreuil, Maire de la Neuville au Pont (51)	Attaché Territorial, Délégué Territorial à la protection de l'enfance du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (54)	Représentante du CNFPT, Responsable de la filière assistant de service social à l'Ecole supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (67)

2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

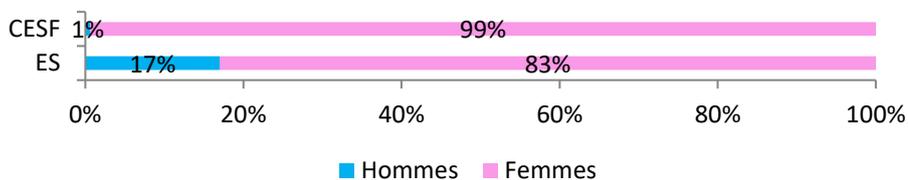
2.1. Répartition Géographique

Répartition des départements de l'inter-région Est

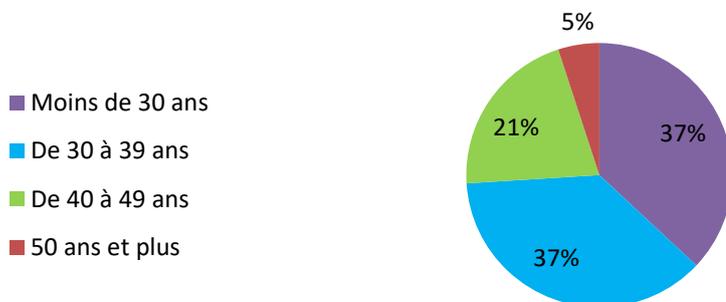


53 sont issus de départements extérieurs à l'inter-région sur 392 candidats inscrits.

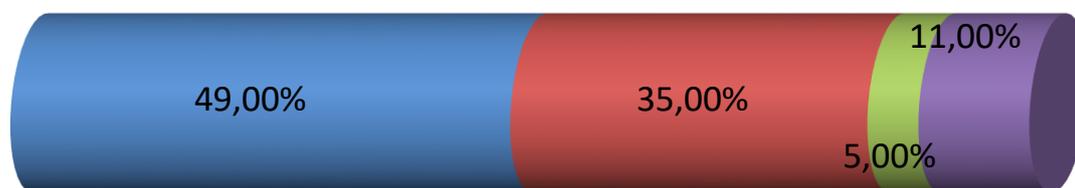
2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats



■ Préparation personnelle

■ CNFPT

■ Autres

■ CNED

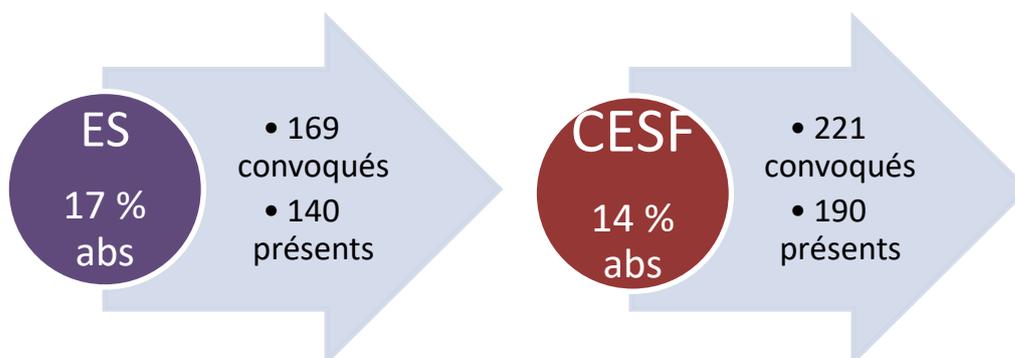
3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite d'admissibilité consistant en la rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier dans la spécialité, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois et notamment sur la déontologie de la profession (durée : 3 heures ; coefficient 1).

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée sur 3 sites : le Capitole de Châlons en Champagne, la salle André LESCOUET et l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne.



3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Le seuil d'admissibilité dans la spécialité CESF a été fixé par le jury à 11.50 sur 20 et à 10 sur 20 pour la spécialité ES.

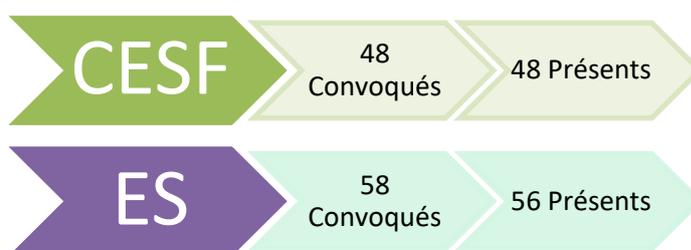
Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
CESF	4	15	3	48
ES	1.75	17	5	58

12 copies ont été écartées pour rupture d'anonymat, signe distinctif ou non-respect du règlement pour les motifs suivants :

- Copies non cachetées ;
- Intitulé collectivité
- Mention d'une date sans rapport avec le sujet ou l'épreuve
- Utilisation de plus d'une couleur pour composer ;
- Utilisation du crayon de papier ;
- Lignes tracées ;
- Copie coupée en deux par le candidat ;
- Symboles sur la copie ;
- Réalisation d'encadré et schéma

4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2)



L'épreuve orale s'est déroulée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Châlons en Champagne.

4.1. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission dans la spécialité CESF a été fixé par le jury à 12 sur 20 et à 12.33 sur 20 pour la spécialité ES.

Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
CESF	4	17.00	1	22
ES	7	18.00	0	29

5. OBSERVATIONS DU JURY

Les candidats sont assez bien préparés. Cependant, ils doivent faire une meilleure analyse, prendre du recul afin de mieux structurer et valoriser leur parcours professionnel.

Les examinateurs remarquent également un manque d'intérêt concernant les variantes du métier et l'environnement territorial.

La Présidente du jury,



Madame Nadine CADET,
Adjointe au Maire d'Essey les Nancy.